



Société d'Horticulture de la Gironde

Association fondée en 1839, reconnue d'utilité publique par décret du 11 novembre 1911

66 Avenue Léon Blum 33110 LE BOUSCAT

Permanence le mardi de 10 h à 16 h

Tél. 05 57 85 80 83 E.mail : shg33@orange.fr

Web : societe-horticulture-gironde.org

FC

Le Bouscat, le 9 juin 2026

Balade à Nérac et ses environs

Lundi 22 juin 2026

Chère Adhérente, cher Adhérent,

Nous vous convions à participer à une journée découverte en **Pays d'Albret** dans le sud du Lot et Garonne.

A cette occasion, nous partirons en autocar à destination de la **Bastide de Vianne** où une guide de l'Office de Tourisme nous accompagnera pour une **visite commentée de la bastide**, de ses remparts et de l'église romane.

Fondée en **1284**, Vianne est une l'une des rares bastides du Sud-Ouest à avoir conservé son système de fortifications : **1.250 mètres de remparts**, quatre portes médiévales et deux tours d'angle subsistent encore en ayant résisté à l'assaut du temps et des hommes pour constituer l'un des plus authentiques témoignages du passé médiéval de l'Albret.



Parcourez ses ruelles perpendiculaires grâce à son plan régulier, flânez dans **le jardin de Vianne de Gontaut-Biron** à la recherche du mystère de la Louve de Vianne, découvrez son atypique **église romane** et le cimetière carolingien puis longez les **remparts** de la bastide le long de la rivière Baïse !

Nous déjeunerons dans une ferme-auberge proposant une cuisine traditionnelle du Sud-Ouest à **Montgaillard en Albret**.

Avant d'arriver à Nérac, arrê^t au **Moulin des Tours et son pont roman** à **Barbaste**

Embarquement à **Nérac** pour une **croisière sur la Baïse** à bord d'une superbe gabare en bois verni (*durée 1 heure*).

Depuis 1987, les croisières fluviales font revivre ce bel affluent de la Garonne, surnommé **la Petite Amazone en raison de sa végétation luxuriante**.

.../...

Croisière commentée sur la Baïse :

- > nous longerons le **Parc Royal de la Garenne**

Classé site historique en 1909, **ce parc** fait face aux Jardins et aux Bains du Roy. **Il fut créé au XVIème siècle** par Jeanne d'Albret et Antoine de Bourbon puis agrandi par la **Reine Margot**, première épouse d'Henri IV.

De l'allée des 3000 pas bordée de la fontaine Saint Jean, de la statue de Fleurette et de la fontaine du Dauphin, au chemin des amoureux, cette promenade des dames de la cour reste la favorite des Néracais.



- > Passage de l'**écluse de Nazareth**

cet « ascenseur pour bateaux », permet de s'élever à 2,50 m, attraction attirant les curieux qui s'approchent du bord et reculent aussitôt, lorsque le guide précise la largeur de la gabare (4,10 m), puis celle de l'écluse (4,20) !

Poursuite de la navigation, puis retour vers Nérac.

Depuis le port de Nérac, vous pourrez **au choix**, vous promenez **dans le Parc Royal de la Garenne** précédemment longé **ou** parcourir les **vieilles rues typiques de la cité médiévale**, voir le **Château Henri IV** remarquable par sa galerie sud et ses harmonieuses arcades, etc...

Informations relatives au prix de cette sortie et aux heures et lieux de rendez-vous :

Le montant de la journée s'élève à 50 euros par personne

comprenant le transport en autocar, la visite guidée de Vianne, le déjeuner au restaurant, la croisière en bateau et les pourboires à la guide, aux bateliers et au chauffeur (Ce tarif tient compte de la participation de la SHG de 17 €)

- ▶ **7 h 55** Rendez -vous à **VILLENAVE D'ORNON** - (sortie 18 de la rocade)
2 Avenue des Pyrénées parking du centre commercial **AUCHAN Drive**
à côté de **Jardiland** (**départ à 8 h 05**)
(au même endroit que les rendez-vous précédents)
- ▶ **8 h 35** Rendez-vous sur le parking situé à la sortie n° 3 de l'autoroute A/62
à **Langon**

Si vous désirez participer à cette sortie, il convient de nous renvoyer **obligatoirement** le bulletin d'inscription dûment complété et le paiement correspondant **avant le 14 juin prochain.**

Retour prévu vers 18 h 45 à Langon et vers 19 h 15 à Villenave d'Ornon

Seuls les adhérents de la SHG peuvent s'inscrire
Nombre de places limité à la capacité de l'autocar

Pour la bonne organisation de cette journée, les désistements non signalés avant le 20 juin ne pourront pas faire l'objet de remboursement

Les

désistements

Nous vous adressons nos cordiales salutations

Pour la Société d'Horticulture de la Gironde
Les Membres du Bureau

En cas de problème de dernière minute (annulation ou retard) prévenir :

Jean-Pierre ACHALÉ : 06 41 66 39 56 , Michel VERTEUIL : 06 85 81 96 65
ou Françoise COUSIN : 06 85 99 87 21

2026 NERAC Infos et inscription le 22 juin 26.odt



Inscription pour la Journée « Balade à Nérac » le 22 juin 2026

**Ce bulletin est à renvoyer (obligatoirement)
avant le 14 juin prochain**

NOM :

Prénom(s)

Montant dû : **50 €** X personnes =€

Paiement par :

chèque de : euros libellé au nom de la SHG

virement de :euros effectué le

IBAN : FR76 1330 6001 4009 9377 4900 087

AGRIFRPP 833

(préciser votre nom et 22 juin 2026)

Votre choix pour le lieu de départ :

Mention obligatoire